

Affaire Griveaux : Cédric O veut rétablir "la peur du gendarme" sur internet

Il faut "rétablir la peur du gendarme" sur internet, en permettant notamment à la justice et à la police d'intervenir plus rapidement en cas de violation de la loi en ligne, a estimé lundi le secrétaire d'Etat au numérique Cédric O, après l'affaire Griveaux.

Temps de lecture : minute

17 février 2020

"Il y a en ligne une quasi-impunité" a regretté Cédric O sur France Info, qui l'interrogeait sur les leçons à tirer du retrait de Benjamin Griveaux de la course à la mairie de Paris à la suite de la diffusion de vidéos intimes. "Aujourd'hui, on considère communément que ce qui est en ligne c'est moins grave que ce qui est commis dans la vraie vie. Il faut inverser la logique", a déclaré le secrétaire d'Etat.



À lire aussi

Peut-on lutter contre la haine en ligne sans toucher à la liberté d'expression ?

L'Etat réagit en ce moment avec de nouveaux dispositifs comme le dépôt de plainte en ligne et la création d'un parquet spécialisé dans le numérique, a expliqué Cédric O. *"Aujourd'hui, quand vous avez 100, 1.000 injures antisémites ou homophobes, la justice a du mal à aller les chercher dans la temporalité qui est celle d'internet"*, a-t-il expliqué. *"Si vous jugez quatre mois plus tard, ça ne sert à rien donc nous devons mettre à jour nos processus judiciaires - ce n'est pas qu'un problème français c'est un problème dans le monde entier"*, a-t-il dit.

Le gouvernement français discute également avec Bruxelles et avec les Américains de la question d'une meilleure régulation des réseaux sociaux, a-t-il ajouté. *"Nous sommes efficaces" sur le retrait de contenus liés au terrorisme et à la pédopornographie, mais "nous sommes peu efficaces sur des dérives un peu moins graves" comme celles du cyberharcèlement*, a-t-il estimé.



À lire aussi

Ligue du LOL : quelles conséquences sur nos libertés numériques ?

Les réseaux sociaux comme Facebook sont des "*acteurs systémiques et structurants pour nos économies, nos démocraties*". "*Ils doivent se voir appliquer une supervision, un contrôle systémique*", a-t-il ajouté, en laissant entendre qu'une première étape se ferait au niveau européen. "*Nous avons spécifiquement discuté de cela*" avec les commissaires européens Margrethe Vestager et Thierry Breton il y a deux semaines, a-t-il indiqué.

Article écrit par Maddyness avec AFP